

Votre carte de paiement, votre futur titre de transport ?

Depuis mars dernier à Dijon, les voyageurs peuvent utiliser leur carte de paiement comme titre de transport. Un dispositif d'open payment inédit en France qui permet à la fois de fluidifier considérablement le trafic des transports en commun et d'attirer plus de voyageurs occasionnels et étrangers.

Temps de lecture : minute

4 octobre 2018

Pionnier sur l'open payment, Visa développe depuis déjà quelques années son modèle MTT (Mass Transit Transaction Model) afin d'aider les opérateurs et intégrateurs des transports en commun, à mettre en place le paiement sans contact au sein des différents moyens de transport. L'objectif : " *Nous voulons aider les collectivités et les villes à rendre l'expérience de transport plus rapide, plus simple et plus sûr. Peu importe si leurs concitoyens voyagent en voiture, en avion ou qu'ils prennent les transports en commun pour se rendre au travail*" explique Laurent Bailly, Head of Digital Solutions chez Visa France, Belgique, Luxembourg.

Garantir un parcours plus fluide

En passant du système de billetterie et de titres de transport actuels au paiement sans contact, les opérateurs de transports n'ont plus à

s'occuper de la vente de billets et peuvent se concentrer sur leur cœur de métier : offrir un service de transport fluide, rapide et efficace à tous, tous les jours. Une solution gagnant-gagnant puisque les usagers quant à eux n'ont plus à faire la queue ni à se soucier d'avoir en poche le montant exact de monnaie pour acheter un ticket.

De plus en plus de collectivités, de villes et d'opérateurs de transports en commun du monde entier ont fait le choix de déployer la solution d'open payment dans leurs réseaux. Des projets sont d'ailleurs déjà en cours partout en Europe : en République Tchèque, en Pologne, en Espagne, en Italie, dans de nombreuses régions au Royaume-Uni, mais également à l'international comme au Canada, à Singapour et à Sydney.

Avec deux événements sportifs majeurs à venir en France, le réseau de transport français fait l'objet de nombreuses discussions, notamment sur la question des flux urbains. Ce dispositif de paiement pourrait apporter une solution pour fluidifier les transports en commun en ces périodes d'affluence et offrir aux voyageurs, notamment étrangers, une mobilité en continu. *“C'est un élément d'attractivité et de rayonnement pour la France et nous voulons aider tous nos partenaires à franchir une étape importante dans le développement des transports connectés”* souligne Laurent Bailly.



À lire aussi

Comment Visa a préparé le terrain lors de la Coupe du Monde 2018 ?

Selon une étude de Visa sur l'adoption des paiements mobiles, un consommateur sur cinq devrait utiliser quotidiennement son smartphone

pour ses achats à l'horizon 2020. Alors que la carte de paiement est en passe de remplacer le titre de transport physique, la carte de paiement physique va-t-elle bientôt disparaître au bénéfice du mobile et autres objets connectés ?

Article écrit par Maddyness avec Visa